

Dominique de Buman regrette et s'excuse

ACCUSATIONS • Le conseiller national, qui avait porté des accusations de copinage contre le canton de Fribourg et son administration, s'excuse. Il parle d'écarts de langage et de propos dépassant sa pensée.

KESSAVA PACKIRY

Tancé hier matin par le PDC fribourgeois, qui l'a sommé de s'expliquer publiquement, Dominique de Buman fait son mea culpa: le conseiller national retire les accusations de copinage qu'il avait lancées à l'encontre du canton et de son administration. «Je reconnais une erreur de langage; mes propos étaient disproportionnés, et ils ont très largement dépassé le fond de ma pensée. Je le regrette, et je m'excuse.»

Le 24 mai dernier, croisant par hasard des membres d'Appel au peuple – organisation en bisbille avec la justice – Dominique de Buman leur avait déclaré: «La société [fribourgeoise] est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains.» Le démocrate-chrétien avait confirmé ces propos dans nos colonnes («La Liberté» du 8 juin, qui avait rendu publique l'affaire), rajoutant même une couche: «On ne peut pas dire que tout soit nickel chez nous. Je le pense. Il faut l'assumer...»

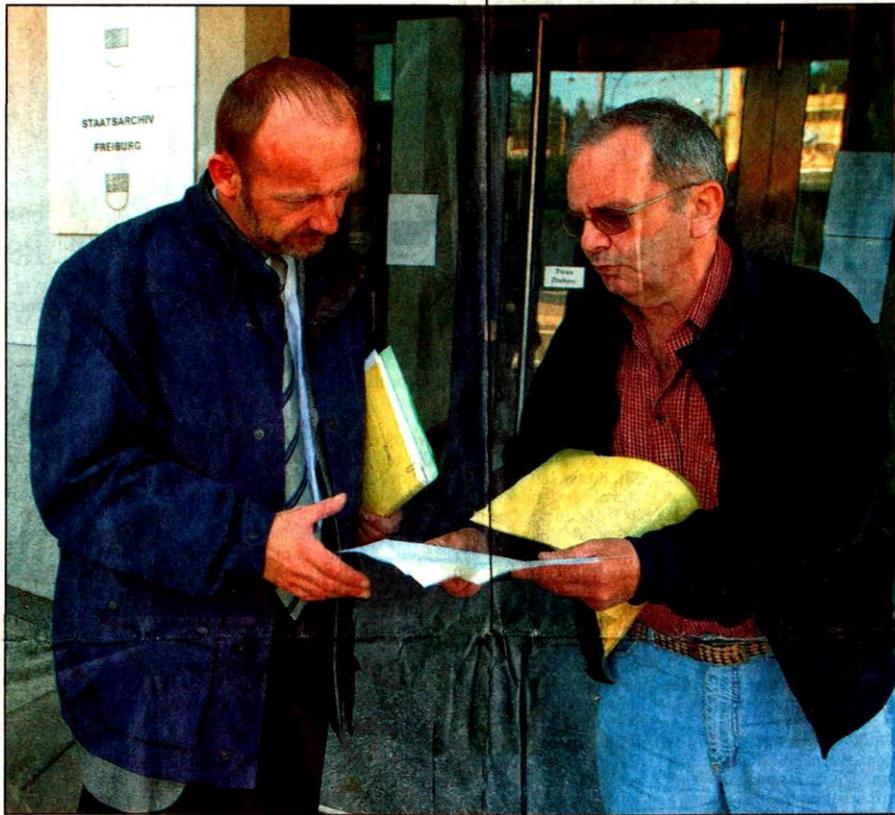
La caisse de pension!

Hier après midi, à l'issue d'une mise au point avec une délégation du Conseil d'Etat, l'ancien syndic de Fribourg s'est donc excusé auprès du gouvernement et de son administration. «Je regrette car mes déclarations ont blessé des gens. Je ne le voulais pas.» En aucun cas, tient-il toutefois à préciser, il n'a utilisé le mot corruption. «Parce que je n'ai pas connaissance de tels cas dans l'administration cantonale. Je ne mets pas en cause son intégrité. Enfin, je ne cautionne pas le comportement et les méthodes d'Appel au peuple.»

Dominique de Buman explique son «gros écart de langage» par un profond sentiment d'injustice, lié aux critiques de sa gestion de la Caisse de pension de la ville de Fribourg. L'homme estime que le rapport d'enquête n'a pas été mené de manière objective. «Oui, j'ai un sentiment d'injustice de la façon dont la ville et moi avons été décriés. C'est la base de ma réaction. Le magma couvait, et il est ressorti à la surface. Il n'y a rien d'autre.»

Le ton du PDC

Pas de corruption, pas de copinage: la crédibilité du canton de Fribourg est donc sauve. Pour Claude Grandjean, président du gouvernement, il était clair que les propos de Dominique de Buman



Le 24 mai 2006, Dominique de Buman croise par hasard Daniel Conus, d'Appel au peuple (à droite): c'est ce jour-là que les propos du conseiller national ont dépassé ses pensées... VINCENT MURITH-A

étaient inadmissibles venant de la part d'un ambassadeur du canton à Berne. «Mais l'affaire est close. Monsieur de Buman ne s'est pas cherché d'excuses. Il a reconnu son erreur et s'est dit navré. Nous nous satisfaisons de ses déclarations, nous acceptons ses excuses et mettons ainsi un terme à cette affaire.»

Dominique de Buman a aussi dû rendre des comptes à son parti. Tôt dans la matinée, hier, il a ainsi rencontré les instances dirigeantes du PDC fribourgeois, qui se sont fendus d'un communiqué plutôt sec en attendant que le principal intéressé s'explique publiquement.

Scandales imaginaires

Prenant d'abord ses distances en désapprouvant les propos de

son membre, le parti relève: «Si Monsieur de Buman a des faits graves à dénoncer concernant le Conseil d'Etat et l'administration cantonale, le seul interlocuteur légitime doit être la justice et non un groupuscule remuant en quête d'imaginaires scandales.» Le PDC conclut en renouvelant sa «totale confiance dans ses autorités et dans l'administration cantonale, qui apportent un excellent travail au service des citoyennes et citoyens de notre canton.»

Président du PDC cantonal, Emanuel Waeber relève: «Avec ses déclarations, Dominique de Buman a non seulement attaqué le canton, mais aussi le parti, qui représente la force politique fribourgeoise la plus importante, avec notamment trois conseillers d'Etat.» Dominique de Buman en

est conscient: «Je n'ai pas mesuré l'impact de mes déclarations. Toutefois, je ne visais absolument pas le PDC. Mais je comprends sa réaction. Je comprends mon parti.»

Vice-présidente du PDC cantonal, Anita Brunnisholz insiste: «Il n'a jamais été question de condamner l'homme, mais bien ses propos. Personne n'est à l'abri d'une erreur. A la lumière de ce qu'il a dit aujourd'hui (ndlr: hier), nous lui maintenons notre confiance.» Emanuel Waeber confirme: la démission de Dominique de Buman n'a pas été réclamée. «Il appartient toutefois à lui seul de faire son bilan personnel et politique.» Mais dans la perspective des élections fédérales, en 2007, «il est très mal parti», concède le président. I

COMMENTAIRE

Aller simple pour Canossa

LOUIS RUFFIEUX

«Quand on possède la vérité, il faut la gueuler», disait Péguy. Possédé par la rancœur, Dominique de Buman a distillé le poison du soupçon avant de se dédire sous la pression de son parti courroucé et du Gouvernement fribourgeois éberlué. L'aller simple pour Canossa fera-t-il oublier l'incroyable sortie de route et les têtes froissées?

Il en avait dit trop ou pas assez. Comment un as de la rhétorique a-t-il pu perdre à ce point la mesure des mots? Comment un politicien si expérimenté a-t-il pu s'identifier aux desperados d'Appel au peuple et cautionner leurs combats irrationnels? Lui, le député au long cours, le syndic, le conseiller national, qui peut depuis vingt ans traquer les combines et gratter la «pourriture» avec une arme privilégiée: l'immunité parlementaire.

Le gros dérapage s'est produit sur une flaque d'huile rance: l'affaire de la Caisse de pension de Fribourg. Dominique de Buman ne voit plus que cette tache sur sa trajectoire jusqu'alors impeccable. Cette maculature l'obsède. Il n'a jamais reconnu une once de responsabilité politique – il n'a jamais été question d'autre chose – dans l'insuffisance de financement de l'institution de prévoyance. Un «profond sentiment d'injustice» Je mine, sapes ses repères et l'amène à des interprétations extravagantes. Autour de lui, peu à peu, à Fribourg comme à Berne, se fait le vide.

Hier, Dominique de Buman a plaidé le droit à l'erreur humaine, parce qu'un politicien reste un homme. Ses hématomes à l'âme le feraient moins souffrir si cette humilité bienvenue avait guidé sa conduite dans le dossier de la Caisse de pension. Et il se serait épargné sa dernière embaardée, qui hypothèque son permis reçu du peuple. I

PUBLICITÉ

DE BUMAN: «JE VAIS BIEN» Le PDC suisse ne réagit pas

Membre de l'Exécutif de la ville de Fribourg durant 18 ans, dont 11 ans comme syndic, élu conseiller national en octobre 2003, celui qui a en outre siégé pendant 17 ans au Grand Conseil fribourgeois avait une trajectoire sans faute.

Perçu comme un politicien brillant, Dominique de Buman a-t-il perdu le sens des réalités? Depuis l'affaire de la caisse de pension, l'écu démocrate-chrétien n'est plus que l'ombre de lui-même. Physiquement aussi: depuis février, l'homme semble avoir subi une cure d'amaigrissement.

«C'est vrai que cette historié (de la caisse, ndlr) me marque. Mais non: je vais bien!», rassure Dominique de Buman. «Je croche plus que jamais à Berne. Le moral est bon.» KP

La direction du PDC suisse qui a également rencontré son vice-président vendredi matin ne s'est pas exprimé sur cette affaire «essentiellement fribourgeoise», selon les termes du secrétaire général Reto Nause.

Dominique de Buman de son côté assure n'avoir reçu aucune pression pour qu'il démissionne. Actuellement vice-président du PDC suisse, Dominique de Buman assurera la présidence du parti ad interim au mois d'août. Il participe actuellement à la commission char-



D. de Buman en discussion avec Reto Nause (à g.), secrétaire général du PDC suisse, le 15 juin. KEYSTONE

gée de préparer la succession de Doris Leuthard à la tête du parti. ATS